ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1371-2004 1116

Rapport annuel

2003-2004

Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

Sommaire

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications	2
Mission de Télé-Québec	3
Mot de la présidente du conseil d'administration	4
Composition du conseil d'administration	5
Organigramme	6
Rapport de la présidente-directrice générale	7
Programmation	11
Grille horaire	14
Prix remportés	16
Services éducatifs	19
Nouveaux médias	20
Activités régionales	21
Communications et marketing	25
Partenariats	26
Administration	27
États financiers	29
Rapport de la direction	31
Rapport du vérificateur	32
Revenus et dépenses et excédent	33
Bilan	34
Flux de trésorerie	36
Notes complémentaires	37

Montréal, le 27 septembre 2004

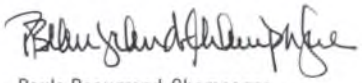
Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture et des Communications
Édifice A, 1er étage
225, rue Grande-Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements désirés, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,



Paule Beaugrand-Champagne

Mission
DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec — exploitée et identifiée dans ce rapport sous le nom de Télé-Québec — est une télévision publique qui a deux vocations, éducative et culturelle, et qui programme, produit, distribue et télédiffuse des émissions qui ont pour but :

- de développer le goût du savoir, d'éveiller la curiosité, d'ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d'entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte;
- de favoriser l'acquisition de connaissances, par la présentation d'émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des documents tels que cédéroms, cassettes, livres et sites Web;
- de promouvoir la vie artistique et culturelle, d'en être le reflet et de soutenir les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

Étroitement liés à ce mandat, ses objectifs se définissent comme suit :

- contribuer à la diffusion de la connaissance et du savoir;
- jouer un rôle déterminant dans la promotion des initiatives, activités et œuvres culturelles;
- refléter les réalités nationales et régionales du Québec;
- assurer l'accessibilité de ses produits à tous les publics;
- utiliser les nouveaux outils technologiques, pour favoriser l'acquisition de connaissances, en vue d'une plus grande flexibilité de diffusion, une meilleure communication et une interaction accrue avec les téléspectateurs.

Mot de la présidente

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2003-2004 aura été, pour Télé-Québec, une année de consolidation de son auditoire. Dans un contexte de modification des priorités ministérielles et dans un environnement de plus en plus concurrentiel, la chaîne a conservé intégralement ses parts de marché, tout en assumant pleinement la mission éducative, culturelle et régionale qui lui a été confiée par la loi.

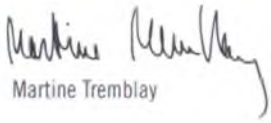
Malgré un cadre budgétaire extrêmement serré, Télé-Québec a en effet maintenu l'essentiel de sa programmation selon les hauts standards de qualité qui sont devenus sa principale marque de commerce. L'audace et l'originalité n'ont pas fait défaut non plus à cette « autre télévision » dont plusieurs rendez-vous hebdomadaires sont de plus en plus suivis par un public de tous âges, aussi fidèle qu'exigeant.

L'année 2003-2004 a aussi été marquée par de nombreux ajustements et quelques interrogations liées à son statut de télévision publique. La direction s'est d'ailleurs engagée résolument, pendant toute cette période, conformément au processus lancé par le gouvernement, dans une vaste opération visant la modernisation et l'allègement de ses façons de faire de même que l'utilisation optimale de l'ensemble de ses ressources et de ses équipements.

Le conseil d'administration a constamment appuyé cette démarche, en gardant à l'esprit la nécessité impérieuse de maintenir le cap sur les initiatives les plus prometteuses en regard du mandat éducatif et culturel de Télé-Québec et de sa responsabilité d'être le reflet le plus juste et le plus actuel possible du Québec et de ses régions. Ces caractéristiques composent véritablement l'identité propre de la chaîne et lui confèrent sa position unique.

Plus que jamais, dans un paysage télévisuel largement dominé par le produit commercial de divertissement et occupé de plus en plus par des émissions produites à l'étranger, une chaîne publique comme Télé-Québec a sa place, incontournable et essentielle.

La présidente du conseil d'administration,



Martine Tremblay

Composition
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de neuf personnes nommées par le gouvernement, sur recommandation de la ministre de la Culture et des Communications et après consultation d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société, et d'un employé élu par ses pairs selon les règlements de la Société. Les membres du conseil d'administration, en date du 31 mars 2004, sont les suivants :

Madame Martine Tremblay
Présidente du conseil d'administration et du comité exécutif et membre du comité de programmation
Québec

Madame Paule Beaugrand-Champagne
Membre du comité exécutif et du comité de programmation
Présidente-directrice générale
Télé-Québec
Montréal

Madame Odette Bourdon
Représentante élue des employés et membre du comité de programmation
Chargée de programmation, Direction des acquisitions
Télé-Québec
Montréal

Monsieur Marc Côté
Membre du comité de programmation
Directeur général
Corporation Archéo-08
Rouyn-Noranda

Monsieur Robert Forget
Membre des comités de programmation et de vérification
Laval

Monsieur Guy Fournier
Président du comité de programmation
Auteur et producteur
Saint-Paul-d'Abbotsford

Monsieur Jean Lamarre
Membre des comités de programmation et de vérification
Président
Lamarre Consultants
Montréal

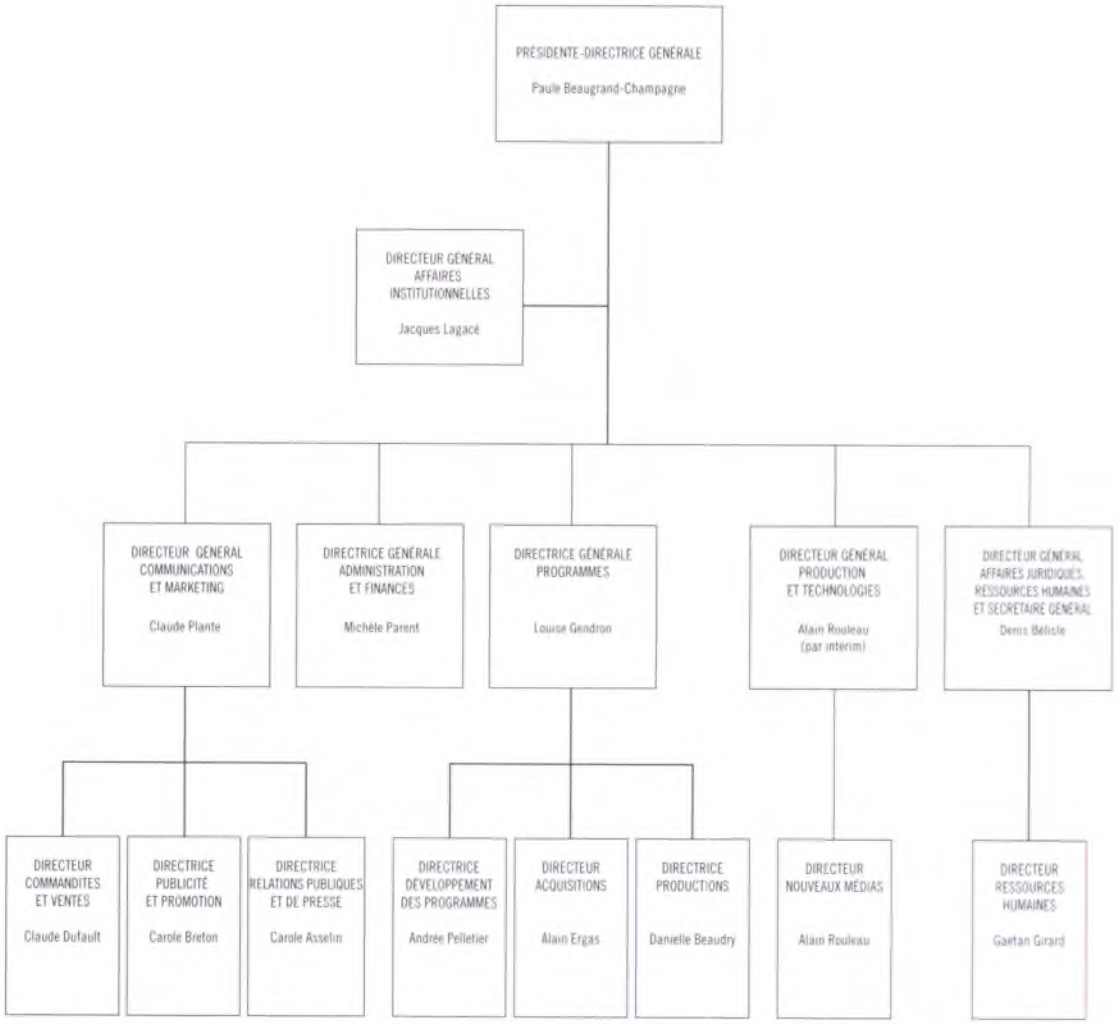
Madame Pascale Lefrançois
Membre du comité de programmation et du comité exécutif
Professeure
Université de Montréal
Montréal

Monsieur Djamil Moussaoui
Membre du comité de programmation et du comité exécutif
Président
Forum permanent de l'industrie de la télévision, du cinéma et du multimédia
Québec

Madame Micheline Paradis
Vice-présidente du conseil d'administration et du comité exécutif, présidente du comité de vérification et membre du comité de programmation
Vice-présidente, communications et affaires publiques
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Lévis

Organigramme

AU 31 MARS 2004



Rapport
DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'OBSESSION DE LA QUALITÉ

Les saisons télévisuelles d'été et d'automne 2003 et celle de l'hiver 2004 furent particulièrement bien réussies à Télé-Québec, comme en témoigne ce rapport d'activités.

Prétextant, d'une part, une explosion de l'offre télévisuelle due à la multiplication des chaînes spécialisées et, d'autre part, une concentration de la propriété des médias aux mains de grands groupes à l'échelle nationale, certains ont remis en cause la pertinence de la télévision publique, faisant valoir que l'accroissement de l'offre élimine la nécessité des mandats confiés aux télévisions publiques ou, encore, que le secteur privé peut faire mieux et à meilleur compte.



Nous croyons, au contraire, que le Québec a besoin de sa télévision publique, parce qu'elle remplit des tâches essentielles qu'elle seule peut assumer et qu'il s'agit d'un service public de grande importance. Qui plus est, elle est accessible à l'ensemble de la population pour environ 8 $ par année, par citoyen. Les Québécois nous font d'ailleurs régulièrement savoir que nous leur sommes utiles, voire même indispensables, parce que nous leur offrons un contenu diversifié et intelligent comme alternative à une télévision qui parie, de plus en plus, sur des émissions d'humour et de téléréalité pour aller chercher des cotes d'écoute.

UN PUBLIC CURIEUX ET SATISFAIT

Véritable alternative pour le public, Télé-Québec contribue à la diffusion de la culture en offrant à tous les citoyens du Québec, quels qu'ils soient, des produits qui répondent à leurs besoins diversifiés. Et le rôle d'une télévision publique est de le faire, même si ces produits ne sont pas rentables commercialement. Télé-Québec répond à ces besoins par l'ensemble de sa programmation, ce qui l'oblige à être à la fois universelle et diversifiée, et à faire de la télévision de manière différente; ce qu'elle réussit admirablement bien.

À titre d'exemples, au cours de la dernière année, Télé-Québec a diffusé 2 310 heures d'émissions jeunesse, soit 40 % de l'ensemble de sa grille, et diffusé 1 129 heures de documentaires. Elle est le seul télédiffuseur enclin à financer le développement et la production de telles émissions, particulièrement coûteuses à produire et peu rentables financièrement, mais si importantes pour la culture d'une nation et la mémoire d'un peuple.

Et même si Télé-Québec fait preuve d'audace et offre une large place aux nouveaux talents, cela ne minimise en rien sa qualité, au contraire, comme en témoignent les 32 prix Gémeaux remportés cette année.

UNE POSITION ENVIABLE

Selon les sondages BBM du printemps 2004, Télé-Québec a augmenté sa part de marché sur le marché étendu de Montréal en joignant, au cours de cette saison, 3,5 % des téléspectateurs francophones pour l'ensemble de la journée, soit quatre dixièmes (4/10) de point de plus qu'au printemps 2003 et deux dixièmes (2/10) de plus qu'à l'automne 2003. Ces chiffres sont particulièrement enviables, lorsqu'on les compare avec les résultats des autres télévisions publiques éducatives dans le monde : Télé-Québec est la plus performante de toutes.

Télé-Québec a d'ailleurs obtenu ce printemps une part de marché exceptionnelle de 39,9 % auprès des 2 à 11 ans dans son bloc jeunesse diffusé en semaine, de 16 h à 19 h; ce qui représente une hausse de 5,9 points par rapport au printemps dernier et de 3,7 points comparativement à l'automne 2003. Télé-Québec se positionne donc au premier rang des télédiffuseurs du Québec, auprès de ce groupe d'âge, dans les émissions du retour à la maison.

UNE RÉORGANISATION INTERNE QUI PROMET

L'équipe de direction de Télé-Québec a connu d'importants changements au cours de la dernière année financière. En mai dernier, elle a d'abord dû faire face au départ du directeur général des programmes, monsieur Mario Clément, qui, au cours des six dernières années, avait si bien réussi à positionner Télé-Québec comme une alternative de choix à ce qu'offrent les autres télédiffuseurs. La saison télévisuelle 2003-2004 en aura donc été une de transition, puisque le directeur général sortant avait déjà quitté et que la nouvelle directrice générale des programmes, madame Louise Gendron, n'est entrée en fonction qu'en octobre dernier. La saison télévisuelle 2004-2005 sera donc la première grille portant véritablement la signature de cette dernière. Toujours du côté de la programmation, l'équipe de la Direction du développement des programmes a également vu sa directrice quitter et être remplacée, en novembre dernier, par madame Andrée Pelletier.

Télé-Québec a également remanié ses activités liées à l'Internet et officialisé le tout par la nomination de monsieur Alain Rouleau comme directeur des nouveaux médias. Cette nouvelle direction regroupe les activités liées aux sites Internet de Télé-Québec et de ses émissions ainsi qu'aux Services éducatifs. Monsieur Alain Rouleau occupe également, par intérim, le poste de directeur général, production et technologies, depuis septembre dernier.

Du côté des finances et de l'administration, l'année 2003-2004 a été marquée par la nomination d'une nouvelle directrice générale, madame Michèle Parent. Depuis son entrée en fonction en mai 2003, madame Parent a procédé à une réorganisation interne des activités reliées à la gestion et aux finances de Télé-Québec. Un autre nouveau venu, monsieur Gaétan Girard, occupe désormais le poste de directeur des ressources humaines.

Enfin, en décembre dernier, monsieur Jacques Lagacé, directeur des affaires institutionnelles depuis quelques années, a été promu au poste de directeur général des affaires institutionnelles.

LE SOUCI DE FAIRE TOUJOURS MIEUX

Avant même qu'il ne soit question de modernisation de l'État, Télé-Québec avait entrepris deux études, afin d'évaluer ses façons de faire et d'améliorer ses processus de gestion. La première de ces études, portant sur les processus opérationnels, a été entièrement réalisée à l'interne. Partant du fait que les nouvelles technologies et l'évolution de l'informatique ont eu pour effet de changer considérablement les modes de fonctionnement et de communication au sein de l'entreprise, et que certains systèmes informatiques sont, avec le temps, devenus désuets et ont généré la mise en place de systèmes parallèles, Télé-Québec a procédé à un recensement des différents outils utilisés. Après en avoir fait l'analyse, elle travaille présentement à en concevoir de nouveaux ou à perfectionner et rendre plus conviviaux les outils informatiques utilisés par les différents services de la Société.

Pour la deuxième de ces études, Télé-Québec s'est associée à la chaire internationale CMA (Comptables en management accrédités) des HEC, pour analyser ses contrôles de la gestion et ses processus d'affaires. Cette recherche vise à doter Télé-Québec d'un modèle de gestion qui reflète les activités-clés de l'entreprise, soit les activités de programmation, de création, de production et de diffusion télévisuelles ainsi que de production et de diffusion interactives (sur le Web). Au-delà des cotes d'écoute qui se veulent une mesure de la performance des émissions, comment quantifier en dollars ce que coûtent et rapportent les activités dites qualitatives telles les activités de programmation ou de création? Cette étude donnera donc un portrait clair des principales activités de Télé-Québec, établira un lien entre celles-ci, définira les ressources requises par chacune, fournira des indicateurs de performance pour les produits et services et permettra de dresser un budget par activité.

Ces deux études, qui correspondent tout à fait aux demandes de réflexion du Conseil du trésor sur les façons de faire de tous les organismes publics et parapublics, sont sur le point d'arriver à terme et la direction de Télé-Québec travaille déjà à mettre en œuvre les moyens qui lui permettront de corriger certaines situations afin d'accroître sa performance et sa compétitivité. La Société sera ainsi mieux équipée pour faire des choix éclairés, quant aux activités à prioriser pour l'avenir.

UNE TÉLÉVISION MODERNE

Depuis sa magistrale restructuration de 1995-1996, Télé-Québec a largement contribué au développement de l'industrie de la production indépendante du Québec, en lui confiant plus de 80 % de sa production. En prenant ce virage du partenariat public-privé, Télé-Québec a développé une façon de faire unique qui lui permet de collaborer de façon étroite avec les producteurs indépendants, mettant notamment à leur disposition ses ressources humaines et techniques à Montréal comme en région.

C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, sur des coûts de programmation estimés à 30 millions de dollars, 16 % ont été consacrés à la production autonome, 16 % aux acquisitions, 67 % aux productions extérieures et 1 % pour des compléments ou des reprises. Au cours de la saison 2003-2004, Télé-Québec a donc investi près de 20 millions de dollars dans l'industrie. En incluant les licences et les prestations de service assumées par Télé-Québec, ce chiffre atteint 22 millions de dollars sur une valeur des devis de 51 millions de dollars.

DU TRAVAIL ET DE L'ARGENT SONNANT POUR LES ARTISTES ET ARTISANS

Ces chiffres le confirment, Télé-Québec est sans contredit un acteur de premier plan dans l'industrie télévisuelle d'ici, sa grille étant composée à 84 % de productions originales québécoises. Chez les artistes et les artisans, cela s'est concrétisé par le versement de près de 4 millions de dollars dans le développement de scénarios, de plus de 3 millions de dollars à des réalisateurs et de tout près de 6 millions de dollars à des artistes, comédiens ou musiciens. Au total, au cours de la dernière année, 30 millions de dollars ont été versés à différents artistes et artisans par la voie des productions extérieures.

La contribution de Télé-Québec s'est notamment avérée exceptionnelle auprès des artistes de la relève et des musiques du monde. À titre d'exemple, l'émission *Belle et Bum* a accueilli, au cours de la dernière saison, 24 artistes dont les performances musicales s'inscrivent dans le répertoire des musiques du monde, un genre peu couvert par les autres réseaux de télévision et par la radio.

TÉLÉ-QUÉBEC PRÉSENTE ET ACTIVE SUR TOUT LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Télé-Québec est disponible, grâce à son réseau d'antennes, sur tout le territoire québécois. Mais, au-delà de sa présence sur les ondes hertziennes, elle est avant tout présente dans les sphères sociale et culturelle de tous les Québécois.

Les neuf bureaux régionaux de Télé-Québec contribuent au décloisonnement de la production culturelle régionale, en lui donnant une fenêtre sur un réseau national. C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, l'émission *Diabolo menthe* a diffusé 92 topos provenant des différentes régions du Québec et couvrant tous les domaines artistiques, tant les arts visuels et les expositions que le cinéma, la vidéo, la littérature, la musique, le théâtre, la poésie, les variétés et l'humour.

Les bureaux régionaux de Télé-Québec constituent également d'excellents ancrages dans leur milieu, puisqu'ils sont partenaires de plus d'une centaine d'activités. En procédant ainsi, Télé-Québec crée un effet de levier important dont sa programmation et les organismes partenaires, ne peuvent que tirer avantage.

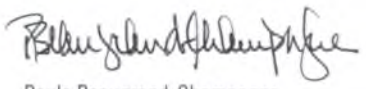
UNE MISSION ESSENTIELLE

Si le Québec entend défendre, en Amérique du Nord, sa culture unique et la langue française qui en est la manifestation la plus forte, il doit, au quotidien, s'en donner les moyens. Télé-Québec contribue à la préservation de l'identité culturelle québécoise, en donnant une voix aux citoyens de toutes les régions sur un réseau national, en diffusant des émissions qui permettent aux Québécois de mieux comprendre les valeurs qui leur sont communes, et en reflétant leur diversité. Personne ne peut nier l'importance de cette mission dans le contexte de la mondialisation et, surtout, d'une américanisation des valeurs sociales, de la pensée et de la culture, qui est en train de se faire par le biais, entre autres, de la télévision.

Le rôle de la télévision publique est de s'assurer que tous les citoyens du Québec, sur tout le territoire, trouvent à leur antenne nationale — qui leur appartient en propre — des réponses à leurs besoins très diversifiés. En offrant une programmation alternative, elle se veut une pépinière de talents, assure une place de choix à la relève, lance des genres nouveaux, fait travailler des producteurs, des artistes et artisans locaux et contribue à la diversité culturelle et à l'enrichissement de l'offre télévisuelle.

Pour toutes ces raisons, Télé-Québec doit continuer d'exister et surtout, avoir les moyens de son existence. On se doit de lui donner les ressources financières qui lui permettront de réaliser sa mission de télévision éducative et culturelle.

La présidente-directrice générale,



Paule Beaugrand-Champagne

Programmation

En 2003-2004, la Direction générale des programmes s'est donné comme mandat principal de soutenir l'intérêt du public par une offre diversifiée et de qualité, en plus d'assurer un renouvellement optimal. Pour réussir à créer une nouvelle dynamique, on a alors reconsidéré le mode de répartition des ressources, en regard des deux orientations suivantes :

- maintenir l'équilibre de l'offre dans tous les axes de la programmation avec une attention particulière à la programmation consacrée aux jeunes et à la programmation culturelle;
- donner suite aux attentes du Plan triennal en ce qui concerne notamment les affaires publiques ainsi que la participation régionale à la production et la représentation régionale à l'écran.

Particulièrement soucieux du maintien de l'auditoire acquis, ces objectifs ont été atteints, tant sur le plan de l'auditoire que de l'équilibre de l'offre et de la réponse aux attentes du Plan triennal.

INCIDENCES SUR L'AUDITOIRE

Tel que souhaité, l'auditoire a été globalement maintenu au niveau de ce qu'il était antérieurement avec, toutefois, certaines variations qu'il faudra prendre en considération. En 2003-2004, l'auditoire moyen et la portée de Télé-Québec sont demeurés sensiblement les mêmes qu'en 2002-2003. Plus de 3 millions d'auditeurs différents, ou près de 50 % de la population âgée de 2 ans et plus, regardaient Télé-Québec au moins une fois par semaine. Cette portée demeure la quatrième plus élevée dans le marché québécois, précédée de celle des trois chaînes généralistes francophones.

Ce maintien de la portée et de l'auditoire moyen s'accompagne d'une légère baisse de la part de marché qui s'est toutefois maintenue au-dessus du seuil de 3 %. Cette baisse est due, entre autres, à une hausse du niveau d'écoute de la télévision, engendrée par l'avènement de la téléréalité qui a attiré de nouveaux auditeurs devant le petit écran. Malgré ce phénomène, Télé-Québec a conservé la même quantité absolue d'auditeurs. La baisse de part de marché est aussi due à un recul de l'écoute des émissions consacrées aux jeunes, notamment en matinée. La part de marché de Télé-Québec demeure tout de même supérieure à celle des télévisions semblables sur d'autres marchés à travers le monde.

La part de marché de Télé-Québec en 2003-2004, chez les 2 à 11 ans, demeure de l'ordre de 13 %. Elle dépasse celle des trois réseaux généralistes et se situe juste derrière celles des deux chaînes spécialisées en programmation jeunesse dont l'ensemble des grilles ne s'adresse qu'aux jeunes alors que Télé-Québec ne s'adresse à ce public que durant certaines périodes dans sa grille horaire.

Pour ce qui est de l'écoute à l'intérieur même des cases jeunesse, Télé-Québec continue de dominer le marché télévisuel auprès des jeunes de 2 à 11 ans dans les cases qui leur sont vouées en après-midi. Il demeure aussi que, chez les 2 à 6 ans, cinq émissions de Télé-Québec figurent au palmarès des 10 émissions les plus regardées au Québec, toutes chaînes confondues. Chez les 2 à 11 ans, trois émissions de Télé-Québec occupent une pareille place au palmarès.

Le tableau suivant présente les faits saillants de l'écoute de Télé-Québec au cours de l'année 2003-2004.

Faits saillants de l'écoute de Télé-Québec 2003-2004

Portée hebdomadaire moyenne		3 176 000
		49,3 %
Parts de marché moyennes		
	2 ans et plus	3,0 %
	2 à 6 ans	18,3 %
	2 à 11 ans	13,0 %
Parts de marché moyennes des cases jeunesse		
Lundi au vendredi 7 h à 9 h 30 —	2 à 6 ans	33,3 %
	2 à 11 ans	21,7 %
Lundi au vendredi 16 h à 19 h —	2 à 6 ans	38,9 %
	2 à 11 ans	27,8 %

Source : Sondages BBM, données audimétriques hebdomadaires
Du 15 septembre 2003 au 28 mars 2004

Ces résultats sont certes appréciables, compte tenu de l'importance de la concurrence, due notamment au nombre croissant de chaînes. Cependant, ces données invitent à la vigilance, si on veut maintenir la part de marché de Télé-Québec en haut du seuil de 3 % et garantir, entre autres, le maintien de la place privilégiée qu'occupe la Société auprès du jeune public.

Comme indice de l'attrait de la programmation de Télé-Québec, rappelons qu'à l'automne 2003, Télé-Québec et ses partenaires ont mérité 96 mises en nomination aux prix Gémeaux pour la programmation de l'année précédente et qu'ils ont remporté 32 prix pour 22 émissions, sans oublier les prix spéciaux du multiculturalisme (*D'ici et d'ailleurs*) et du meilleur site Web (*Extremis*). Signalons de plus le cas de *Phylactère Cola* qui est la seule émission francophone du Canada à avoir été retenue pour une présentation au grand événement international d'Input 2004 à Barcelone.

MAINTIEN D'UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ

Tout en visant le maintien de l'auditoire avec les ressources disponibles, la programmation 2003-2004 tenait à respecter un équilibre dans tous les axes de programmation, mais en accordant une attention particulière à la jeunesse et à la culture. Encore là, l'objectif a été atteint.



L'offre « jeunesse » est constituée de produits variés destinés aux divers sous-groupes d'âge. En effet, cette programmation est constituée autant d'animations et de fictions que de dramatiques ou de magazines. De plus, elle est segmentée en fonction des groupes d'âge correspondant aux différents stades de développement psychosocial des jeunes téléspectateurs : 3 à 5 ans, 6 à 8 ans, 9 à 12 ans ou 13 à 17 ans.

Selon l'analyse de l'offre destinée aux jeunes et selon les résultats de recherches menées auprès des jeunes téléspectateurs, la télévision de Télé-Québec, qui leur est vouée, affiche les qualités suivantes :

- une télévision qui dessert les jeunes selon leurs intérêts, nonobstant le potentiel d'écoute de chacun d'eux;
- une télévision qui a une préoccupation marquée pour le public d'âge préscolaire;
- une télévision qui se préoccupe des attitudes et des valeurs qui les sous-tendent;
- un traitement de la notion éducative imbriquée dans le divertissement;
- une télévision très près de la réalité des jeunes, de leur quotidien surtout, pour les trois séries phares *Cornemuse*, *Macaroni tout garni* et *Ramdam*;
- une présence importante de produits québécois, qui contribue à l'ancrage culturel des jeunes auditeurs.

Avec une attention spéciale portée à la culture, la programmation 2003-2004 a visé à renouveler l'offre et à élargir l'auditoire, selon les attentes du Plan triennal. Le renouvellement de cette offre s'est effectué avec une émission de variétés, *Belle et Bum*, qui a emprunté la forme plus moderne d'un happening. Le succès de cette émission a été des plus appréciables alors que l'écoute moyenne s'est fixée, à l'hiver, à 120 000 téléspectateurs. L'offre culturelle s'est également renouvelée, avec l'arrivée du magazine quotidien *Diabolo menthe*.

Du côté de la fiction, la télésérie *Simonne et Chartrand* ainsi que les séries *24 heures chrono* et *Frères d'armes* ont contribué significativement à l'élargissement de l'auditoire. *Simonne et Chartrand* a attiré un auditoire moyen de 200 000 téléspectateurs (diffusion et rediffusion), tandis que les deux autres séries ont attiré des auditoires moyens supérieurs à 150 000 personnes, sans aucune rediffusion.



Par ailleurs, le soutien à la production et à la diffusion d'une cinématographie de qualité que valorise le Plan triennal se sont concrétisés avec le magazine cinéma *Le Septième*, la couverture du Festival des films du monde de Montréal ainsi que les cinq cases de la grille horaire consacrées au cinéma et présentant des œuvres québécoises et étrangères.

Un autre volet de la programmation était principalement axé sur des enjeux de société dont le traitement est souhaité dans le Plan triennal. C'est ainsi que l'émission *1045, rue des Parlementaires* s'est intéressée à la vie politique québécoise alors que *Points chauds* a su traiter en profondeur certains enjeux politiques de la scène internationale. Divers faits de société ont aussi retenu l'attention des *Francs-tireurs* dont l'écoute a connu une hausse notable cette année (140 000 téléspectateurs pendant l'hiver, en diffusion originale, et 85 000 autres en rediffusion).

La programmation comportait également une grande variété de documentaires, dont un grand nombre d'œuvres québécoises, notamment *Extremis*, *Mission Arctique* et *Le destin tordu des Hilton*. Ce dernier documentaire a d'ailleurs enregistré une écoute moyenne remarquable de 305 000 téléspectateurs.

Plusieurs autres émissions ont également fait leur marque, dont *Cultivé et bien élevé* (moyenne de 95 000 téléspectateurs pendant l'hiver), *Le vrai monde*, *100 Québécois qui ont fait le XX^e siècle* et *Le présent du passé*. Le magazine sur l'art culinaire *À la di Stasio* a, encore cette année, obtenu une écoute moyenne supérieure à 350 000 téléspectateurs, pour ses deux diffusions. Notons également la réussite des *Grands documentaires — Sciences* qui ont enregistré une écoute respectable, malgré une case ingrate dans la grille horaire, ainsi que celle des séries à caractère régional *La poudre d'escampette* et *La grande virée* (été 2003).

Nul doute que, grâce à son dynamisme et au renouvellement de plusieurs de ses produits, Télé-Québec a su offrir une alternative intelligente aux téléspectateurs désireux de voir des émissions où la qualité et la réflexion sont au rendez-vous.

Grille horaire

Télé-Québec

Grille horaire

du 15 septembre au 19 décembre 2003

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
07h00	TELETUBBIES		CORNEMUZE ® ©					07h00
07h30	BING ET BONG/ANDY PANDY/ CONNIE LA VACHE ®	BING ET BONG/ANDY PANDY/ CONNIE LA VACHE >	MACARON TOUT GARNI ® ©					07h30
08h00	DORA L'EXPLORATRICE ®	DORA L'EXPLORATRICE >	CLIFFORD >					08h00
08h30	BOB LE BRICOLEUR ®	BOB LE BRICOLEUR >	LA MAISON DE OUMUPE >	LA MAISON DE OUMUPE			LA MAISON DE OUMUPE ®	08h30
09h00	SUPER SAMSON ®	SUPER SAMSON >	BONJOUR MADAME CROQUE CERISE © >					09h00
09h30	FANTÔMETTE ©/ ROCKET POWER (9h15)/ LA FAMILLE DELAJUNGLE (10h20)/ CÉDRIC (10h45) ®	FANTÔMETTE ©/ ROCKET POWER (9h15)/ LA FAMILLE DELAJUNGLE (10h20)/ CÉDRIC (10h45) >	PIN PON					09h30
10h00			CINÉMA ® ©	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SOCIÉTÉ ® ©	LE SEPTIÈME ® ©	LES FRANCS-TIREURS ®	100 QUÉBÉCOIS QUI ONT FAIT LE XX^E SIÈCLE ® ©	10h00
10h30					CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® ©			10h30
11h00	WOMBAT CITY ®	WOMBAT CITY >		POINTS CHAUDS ®	À LA DI STASIO ® ©	LE VRAI MONDE ® ©	LA SAGA DES NOMS ®	11h00
11h30	MARSUPILAMI ® ©	MARSUPILAMI © >				1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®	LE VRAI MONDE ® ©	11h30
12h00	LES NOUVELLES AVENTURES DE LUCKY LUKE ® ©	LES NOUVELLES AVENTURES DE LUCKY LUKE © >	BANZAÏ ® ©	RAMDAM ® ©				12h00
12h30	LA GRANDE EXPÉDITION ® ©	LA GRANDE EXPÉDITION © >	ZOBOOMAFOO ® ©					12h30
13h00	MALCOLM ® ©	100 QUÉBÉCOIS QUI ONT FAIT LE XX^E SIÈCLE ® ©	BONJOUR MADAME CROQUE CERISE ©					13h00
13h30	BOB ET MARGARET > ©		BOB ET MARGARET ® ©	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®	LA SAGA DES NOMS ®	LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©	LE SEPTIÈME ®	13h30
14h00	POINTS CHAUDS ®	LE SEPTIÈME ® ©	DIABOLO MENTHE ®					14h00
14h30		L'ŒIL OUVERT ® ©	LE SEPTIÈME ® ©	LE VRAI MONDE ® ©	N'HAUSSEZ PAS VOTRE SÉCHERESSE ® ©	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® ©	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®	14h30
15h00	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SCIENCES ® ©		NATIONAL GEOGRAPHIC 2 © >	À LA DI STASIO ® ©	À LA DI STASIO ® © *	POINTS CHAUDS ® *	LES FRANCS-TIREURS ® *	15h00
15h30		GROS PLAN SUR... ®						15h30
16h00	NATIONAL GEOGRAPHIC 3 ® ©	NATIONAL GEOGRAPHIC 1 ® ©	CLIFFORD ®					16h00
16h30			ESPRITS AMBIGUËS		CÉDRIC >	LES ENQUÊTES DE PRUDENCE PETITPAS		16h30
17h00	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SOCIÉTÉ ® ©	À LA DI STASIO ® ©	ZOBOOMAFOO © >					17h00
17h30			CORNEMUZE © >					17h30
18h00	MALCOLM ® ©	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® ©	MACARON TOUT GARNI © >					18h00
18h30	LE SEPTIÈME ® ©	LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©	RAMDAM © >				BANZAÏ © >	18h30
19h00	LES FRANCS-TIREURS ® ©	BOSTON PUBLIC ©	DIABOLO MENTHE >					19h00
19h30			1045, RUE DES PARLEMENTAIRES >	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © >	LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©	LE SEPTIÈME >	MALCOLM © >	19h30
20h00	BELLE ET BUM >	CHARTRAND ET SIMONNE/ SIMONNE ET CHARTRAND (2 NOVEMBRE) ® ©	POINTS CHAUDS >	NATIONAL GEOGRAPHIC 1 © >	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SCIENCES © >	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SOCIÉTÉ © >	N'HAUSSEZ PAS VOTRE SÉCHERESSE © >	20h00
20h30							LA POUDRE D'ESCAMPETTE © >	20h30
21h00		MON CINÉMA © >	L'ŒIL OUVERT © >	24 HEURES CHRONO ©	LES FRANCS-TIREURS >	CHARTRAND ET SIMONNE / SIMONNE ET CHARTRAND (26 OCTOBRE) © >	À LA DI STASIO © >	21h00
21h30	CINÉMA ©							21h30
22h00			GROS PLAN SUR... >	D'ICI ET D'AILLEURS >	CHRONIQUES D'ICI ©	100 QUÉBÉCOIS QUI ONT FAIT LE XX^E SIÈCLE © >	BELLE ET BUM ® ©	22h00
22h30			LE VRAI MONDE © >	LA SAGA DES NOMS >				22h30
23h00		CINÉMA HORS-CIRCUIT ©	DIABOLO MENTHE ®					23h00
23h30	CINÉMA ©		CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® ©	100 QUÉBÉCOIS QUI ONT FAIT LE XX^E SIÈCLE © © *	D'ICI ET D'AILLEURS ® *	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® © *	DIABOLO MENTHE ®	23h30
00h00			POINTS CHAUDS ®		LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©	N'HAUSSEZ PAS VOTRE SÉCHERESSE ® ©	CINÉMA ©	00h00
00h30		LES FRANCS-TIREURS ® ©		POINTS CHAUDS ®	LES FRANCS-TIREURS ®	À LA DI STASIO ® ©		00h30
01h00			1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®					01h00
	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	

2003-08-21

Première diffusion | ® Rediffusion | © Sous titrés pour malentendants | > Émission rediffusée

Ça change de la télé

*La période de questions : dès le 14 octobre

Grille horaire



Télé-Québec

Grille horaire

du 5 janvier au 9 mars 2004

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
07h00	TÉLÉTUBBIES		CORNEMUSE © ®					07h00
07h30	ANDY PANDY/TINY PLANETS/CORNE LA VACHE ®	ANDY PANDY/TINY PLANETS/CORNE LA VACHE >	MACARON TOUT GARNI © ®					07h30
08h00	DORA L'EXPLORATRICE ®	DORA L'EXPLORATRICE >	CLIFFORD >					08h00
08h30	BOB LE BRICOLEUR ®	BOB LE BRICOLEUR >	BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE © >					08h30
09h00	FRANNY ET LES CHAUSSURES MAGIQUES ®/	FRANNY ET LES CHAUSSURES MAGIQUES > /	P&L-POIS					09h00
09h30	MERLIN LE MAGICIEN (TA2S) ®/ ROCKET POWER (TA5S) ®/ LA FAMILLE DELAJUNGLE (TA7S) ®/	MERLIN LE MAGICIEN (TA2S) / ROCKET POWER (TA5S) >/ LA FAMILLE DELAJUNGLE (TA7S) >/	LES BARISTONS / URGENCE TOURNEURS					09h30
10h00	CÉDRIC (2004) ®	CÉDRIC (2004) >	CINÉMA © ®	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SOCIÉTÉ © ®	LE SEPTIÈME ®	LES FRANCS-TIREURS ®	LES GRANDS DOCUMENTAIRES © ®	10h00
10h30					CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © ®			10h30
11h00	LES FILLES, LES GARÇONS ®	LES FILLES, LES GARÇONS >		POINTS CHAUDS ®	À LA DI STASIO © ®	LE VRAI MONDE © ®	D'ICI ET D'AILLEURS ®	11h00
11h30	MARSUPILAMI © ®	MARSUPILAMI © >				1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®	LE VRAI MONDE © ®	11h30
12h00	LES NOUVELLES AVENTURES DE LUCKY LUKE © ®	LES NOUVELLES AVENTURES DE LUCKY LUKE © >	RANDAM © ®	RANDAM © ®				12h00
12h30	MALCOLM © ®	BOB ET MARGARET © >	ZOBOOMAFOO © ®					12h30
13h00	LES ENQUÊTES DU NATIONAL GEOGRAPHIC © ®	LES GRANDS DOCUMENTAIRES © ®	BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE © ®					13h00
13h30	D'ICI ET D'AILLEURS ®		BOB ET MARGARET © ®	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®	D'ICI ET D'AILLEURS ®	LA POUDRE D'ESCAMPETTE © ®	LE SEPTIÈME ®	13h30
14h00	POINTS CHAUDS ®	LE SEPTIÈME © ®	DIABOLO MENTHE ®					14h00
14h30		L'ŒIL OUVERT © ®	LE SEPTIÈME © ®	LE VRAI MONDE © ®	PHYLACTÈRE COLA © ®	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © ®	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®	14h30
15h00	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SCIENCES © ®		NATIONAL GEOGRAPHIC 2 © >	À LA DI STASIO © ®	À LA DI STASIO © ®	POINTS CHAUDS ®	LES FRANCS-TIREURS ®	15h00
15h30								15h30
16h00	NATIONAL GEOGRAPHIC 2 © ®	NATIONAL GEOGRAPHIC 1 © ®	CLIFFORD ®					16h00
16h30			ESPRITS CANINS		CLOAC >	C-BLAH ET ANNAL	PELUCHE	16h30
17h00	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SOCIÉTÉ © ®	À LA DI STASIO © ®	ZOBOOMAFOO © >					17h00
17h30			CORNEMUSE © >					17h30
18h00	PHYLACTÈRE COLA © >	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © ®	MACARON TOUT GARNI © >					18h00
18h30	LE SEPTIÈME © ®	LA POUDRE D'ESCAMPETTE © ®	RANDAM © >				MANZAÏ © >	18h30
19h00	LES FRANCS-TIREURS © ®	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — NATURE © ®	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES >	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © >	LA POUDRE D'ESCAMPETTE © ®	LE SEPTIÈME >	MALCOLM © >	19h00
19h30			DIABOLO MENTHE >					19h30
20h00	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — NATURE © >	NOSTOS PUBLIC ©	POINTS CHAUDS >	NATIONAL GEOGRAPHIC 1 © >	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SCIENCES © >	LES GRANDS DOCUMENTAIRES — SOCIÉTÉ © >	LA POUDRE D'ESCAMPETTE © >	20h00
20h30							LES ENQUÊTES DU NATIONAL GEOGRAPHIC © >	20h30
21h00	BELLE ET BUM >	MON CINÉMA ©	L'ŒIL OUVERT © >	24 HEURES CHRONO © / PIERRES D'AIMANT © © (5 mars)	LES FRANCS-TIREURS >	CINÉMA ©	À LA DI STASIO © >	21h00
21h30				D'ICI ET D'AILLEURS >	CHASSEURS D'IDÉES		BELLE ET BUM © ®	21h30
22h00	CINÉMA ©		LE VRAI MONDE © >	JAZZ SOUS INFLUENCES >				22h00
22h30		CINÉMA ©	DIABOLO MENTHE ®					22h30
23h00			CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © ®	POINTS CHAUDS © *	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES © *	CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © © *	DIABOLO MENTHE ®	23h00
23h30			CINÉMA © ®		LA POUDRE D'ESCAMPETTE © ®	D'ICI ET D'AILLEURS ®	CINÉMA ©	23h30
00h00	LE SEPTIÈME © ®	LES FRANCS-TIREURS © ®		LES FRANCS-TIREURS ®	À LA DI STASIO © ®	PHYLACTÈRE COLA © ®		00h00
00h30	PHYLACTÈRE COLA © ®					JAZZ SOUS INFLUENCES ®		00h30
01h00								01h00
	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	

2004-01-14

Première diffusion | ® Reprise | © Sous-titrage pour malentendants | > Émission nouvelle

Ça change de la télé

*La période de questions : dès le 9 mars.

Prix remportés

Encore cette année, Télé-Québec a réussi à consolider sa réputation d'excellence en télévision, comme en témoignent les nombreux prix qu'elle a remportés. Malgré la refonte du gala des prix Gémeaux, qui visait notamment à accorder une meilleure place aux télédiffuseurs privés, Télé-Québec a obtenu un nombre record de récompenses, ses artisans repartant avec 32 statuettes.

C'est également au cours de cette année que cinq séries diffusées par Télé-Québec ont été consacrées « immortelles » par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, c'est-à-dire qu'elles ont été exclues de la compétition pour avoir remporté trois prix ou plus dans la même catégorie au cours des années précédentes. Il s'agit de *Avec un grand A*, *Beau et chaud*, *Cornemuse*, *Le club des 100 watts* et *Téléservice*. Chez les animateurs, Normand Brathwaite et Marc-André Coallier; chez les artisans, le technicien du son Robert Vermette; chez les réalisateurs, André Caron, Louis Fraser, Michel Jacques, Jean-Pierre Morin et Micheline Rioux; chez les scénaristes, Denys St-Denis, Manon Barbeau, Sylvain Charbonneau, Yves Taschereau et Michel Lessard ont également reçu ce titre.

Voici la liste, par ordre alphabétique de titre d'émission, des autres prix remportés.

À la di Stasio

- Prix Gémeaux, meilleur magazine de services — Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Vincent Leduc, Jean-Pierre Paiement.
- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : magazine — Marie Carpentier, Francis Legault (*Vieux-Montréal*).
- Prix Gémeaux, meilleure animation : magazine — Josée di Stasio (*Les petits déjeuners*).







Le baiser

- Prix Gémeaux, meilleure direction photographique : documentaire, affaires publiques, reportage, biographie — Ronald Plante.



Banzaï!

- Prix Gémeaux, meilleure animation : jeunesse — Patrice Bélanger, Mélanie Delorme, David-Alexandre Després, Marie-Hélène Jodoin (épisode 24).

La boîte noire : mémoires de la télévision

- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : documentaire, affaires publiques, biographie : série — Luc Cyr, Carl Leblanc (épisode 8).
- Prix Gémeaux, meilleure musique originale : documentaire — Anthony Rozankovic (*Kim Phuc, la petite fille au napalm*).

Bonjour madame Croque-Cerise

- Prix Gémeaux, meilleure émission ou série jeunesse, 3-5 ans — Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, André Lauzon, Vincent Leduc.

Les choix de Sophie

- Prix Gémeaux, meilleur magazine culturel — Daniel Beauchesne, Jacquelin Bouchard, Josée Morin.

Cornemuse

- MétroStar de l'artiste d'émission jeunesse — Danielle Proulx.
- Prix Communications et société 2004, 3-5 ans — Téléfiction (*Un nuage dans le ciel de Tibor*).
- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : jeunesse — François Côté (*Un nuage dans le ciel de Tibor*).
- Prix Gémeaux, meilleur texte : jeunesse — Paule Marier (*Un nuage dans le ciel de Tibor*).



La culture dans tous ses états

- Prix Gémeaux, meilleur documentaire : série — Alain Corneau, Yves Fortin, André Mailly.





D'ici et d'ailleurs

- Prix du multiculturalisme, Gala des prix Gémeaux — Daniel Beauchesne, Jacquelin Bouchard, Gaston Gagnon.



Extremis.tv

- Prix Gémeaux du meilleur site Web — Robert Cornellier, Patricio Henriquez, Raymonde Provencher, Marie-Jeanne Préfontaine.
- MIM d'or, catégorie éducation/formation, Marché international du multimédia.
- Prix d'excellence Graphex, site Web, Society of Graphic Designers of Canada.
- Prix de distinction AMTEC, Produit interactif, catégorie commercial/industriel.
- Mention spéciale des Mérites du français dans les technologies de l'information, OQLF.

Extremis

- Prix Gémeaux, meilleur montage : documentaire, affaires publiques, reportage, biographie : série — Denis Boisvert (*Peine de mort*).

Les francs-tireurs

- Prix Gémeaux, meilleur magazine d'intérêt social — Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Vincent Leduc, Jean-Pierre Paiement.
- Prix Gémeaux, meilleure recherche : talk-show, magazine — Laurent Boursier, Marie-Pierre Duval, Julie Laferrière (*Roméo Saganash*).

Gauvreau ou l'obligation de la liberté

- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : documentaire, affaires publiques, biographie : émission — Charles Binamé.

La grande expédition

- Prix Gémeaux, meilleure émission ou série jeunesse, 13-17 ans — Jacques Bonin, Carmen Bourassa, Claude Veillet, Lucie Veillet.

Jean Duceppe

- Prix Gémeaux, meilleure interprétation premier rôle masculin : dramatique — Paul Doucet (*Le chef, le commis, l'acteur*).
- Prix Gémeaux, meilleure création de costumes : toutes catégories — Lyse Bédard (*Le chemin de la scène*).
- Prix Gémeaux, meilleurs maquillages/coiffures : toutes catégories — Marie-France Cardinal, Christiane Fattori (*Le chemin de la scène*).

Juchitan des folles

- Prix du meilleur documentaire au Festival international du film gai et lesbien de Turin, en Italie — Robert Cornellier, Patricio Henriquez, Raymonde Provencher.

Macaroni tout garni

- Prix Gémeaux, meilleure interprétation premier rôle : jeunesse — Luc Bourgeois.

Phylactère Cola

- Prix Gémeaux, meilleur son : humour, variétés, arts de la scène — Sen Fortier, Éric Pfalzgraf.

Le plaisir croît avec l'usage

- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : variétés, talk-show, arts de la scène — Mario Rouleau (*Normand Chouinard*).

Ramdam

- Prix Communications et société 2004, 9-12 ans — Vivaclic.
- Prix Gémeaux, meilleure émission ou série jeunesse, 6-12 ans — Jean-Pierre Morin, Sylvie Tremblay.
- Prix Gémeaux, meilleure recherche : jeunesse — Sylvie Denis, Marie-Hélène Laurin, Lyse Sévigny (*La chicane*).







Le Septième

- Prix Gémeaux, meilleur reportage — Pascal Brouard, réalisateur-journaliste (*Le montage*).



War babies... Nés de la haine

- Prix du public, Hot Docs 2003 — Robert Cornellier, Patricio Henriquez, Raymonde Provencher.
- Premier prix du Golden Sheaf Awards Documentary, catégorie « general subject », du Yorkton Short Film et Video Festival — Robert Cornellier, Patricio Henriquez, Raymonde Provencher.
- Prix Gémeaux, meilleur documentaire : émission — Robert Cornellier, Patricio Henriquez, Raymonde Provencher.
- Prix Gémeaux, meilleure recherche : documentaire, affaires publiques, reportage, biographie — Catherine Hébert, Seana Pasic, Raymonde Provencher.
- Prix Gémeaux, meilleur montage : documentaire, affaires publiques, reportage, biographie : émission — Aube Foglia.
- Prix Gémeaux, meilleur son : documentaire, affaires publiques, reportage, biographie — Guillaume Boursier, Marcel Fraser, Patrice Gill, Leonardo Lamela, Gilles Monette, Richard Pelletier, Hélène Verreau.

Services éducatifs

Au cours de la dernière année, *La collection de vidéos éducatives* s'est enrichie de 333 nouveautés, représentant 111 heures d'écoute. Quarante-trois pourcent (43 %) de ces titres s'adressent aux jeunes du préscolaire et du primaire. Télé-Québec atteint ainsi un de ses objectifs : proposer aux abonnés une quantité suffisamment imposante de documents vidéo, assez diversifiés pour justifier un abonnement. De plus, 114 nouveaux guides ont été produits cette année, pour un total de plus de 300 guides. La production de guides est maintenant synchronisée avec la promotion des nouveautés. *La collection de vidéos éducatives* offre désormais aux éducateurs plus de 2 500 documents vidéo dont 95 % sont numérisés et disponibles par abonnement. Et le service de livraison de documents vidéo numérisés et en français est aujourd'hui le plus important, dans cette langue, dans le monde.

C'est également au cours de cette année que s'est terminée l'expérimentation de la livraison de *La collection de vidéos numérisées* par la large bande, avec les commissions scolaires des Affluents, de Laval et de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Ce projet s'est avéré un succès tant sur le plan technologique que pédagogique. L'utilisation des documents vidéo s'est considérablement accrue depuis l'an dernier et le taux de satisfaction des utilisateurs est élevé, ce qui justifie la poursuite de l'expérience pour une année supplémentaire.

En 2003-2004, la fréquentation du site *Carrefour éducation* a été, comme par le passé, en forte croissance. On parle de près d'un demi-million de visites pour l'année. L'équipe de *Carrefour éducation*, ses partenaires et ses pigistes ont considérablement augmenté la quantité de ressources offertes aux enseignants. Ces ressources sont le reflet de la richesse du Web éducatif québécois et francophone.

L'année passée, le *Carrefour éducation* avait commencé à s'intéresser à l'engouement pour les portails authentifiés des commissions scolaires. Cette collaboration s'est concrétisée cette année avec plusieurs d'entre elles. Ainsi, pas moins de quatre modules sont déjà disponibles pour interroger *Carrefour éducation* à partir d'un site portail. La refonte de la base de données principale, entreprise cette année, permettra, entre autres, la création d'un service Web pour les portails des commissions scolaires. Enfin, après plus de quatre ans d'existence, *Carrefour éducation* a fait un bilan de ses activités passées, pour mieux se projeter dans l'avenir. Plusieurs intervenants du milieu scolaire ont été rencontrés dans ce but. Il en ressort que le mandat initial de *Carrefour éducation* est toujours aussi pertinent pour le milieu scolaire et que le rapprochement avec les portails des commissions scolaires est vu avec grand intérêt par tous. *Carrefour éducation* est en voie de devenir un modèle pour la culture de réseaux.

Cette année, le Service à la clientèle anglophone (SACA) a collaboré, avec le ministère de l'Éducation, à la production de *School Reform : The Learner-Centred High School*. Il s'agit d'une série de 115 minutes, qui a été distribuée dans toutes les écoles secondaires anglophones du Québec. De plus, 500 copies de *Inventing Flight*, une série du SACA, ont été distribuées à toutes les classes de 6e année, dans le cadre d'un projet pilote de la Direction générale de la formation de jeunes (DGFJ), portant sur l'évaluation des élèves pour l'enseignement de l'anglais, langue maternelle.

Le SACA a également lancé le *Literacy Resource Collection*, pour promouvoir la lecture au premier cycle du primaire. La collection compte des téléconférences interactives sur la lecture et d'autres documents de développement professionnel pour l'enseignement en anglais, 225 vidéos de la série *Scholastic* et 4 000 livres de cette même série, qui sont distribués dans certaines écoles primaires anglophones.

En plus de participer à des activités ponctuelles telles que le *Space Day* et le *World Food Day*, le SACA diffuse, toutes les nuits, de 2 h à 4 h. C'est *Télé-Québec Overnight !* Plus de 600 émissions éducatives, dont *Integrated Science*, ont ainsi été diffusées, de septembre à mai. Ces émissions peuvent être enregistrées par les professeurs, pour une éventuelle utilisation dans les cours (934 cassettes ont été prêtées cette année). Signalons d'ailleurs que le Prix Schramm a été décerné à *Places with Faces* de la série *Cultural Horizons* à laquelle a participé le SACA.

Notons enfin que monsieur André Cotte, coordonnateur de *Carrefour éducation* à Télé-Québec, a reçu le prix CHAPO (Certificat honorifique en application pédagogique de l'ordinateur), au dernier congrès de l'Association québécoise des utilisateurs d'ordinateurs au primaire et au secondaire (AQUOPS). Le prix lui a été décerné en reconnaissance de la qualité de son engagement et de son travail dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

Nouveaux médias

En 2003, une Direction des nouveaux médias a été créée, avec le mandat de définir le positionnement et les orientations de Télé-Québec dans le domaine des nouveaux médias et de développer des stratégies de communication interactive et de diffusion en ligne, qui soutiennent la mission éducative et culturelle de Télé-Québec.

Un plan directeur des nouveaux médias a été déposé en septembre 2003 et une équipe multidisciplinaire est en place depuis novembre dernier. Le modèle adopté par Télé-Québec fait en sorte que les nouveaux médias jouent un rôle de catalyseur au sein de l'organisation, travaillant en synergie avec les différents services et directions dans le cadre de tous les projets reliés à Internet et aux autres formes de communication interactive.

L'équipe des nouveaux médias travaille, en étroite collaboration avec la Direction des programmes, au développement des sites Internet reliés aux émissions de télévision diffusées par Télé-Québec. Présentement, la majorité des sites Internet reliés aux émissions est produite par des producteurs privés qui obtiennent des budgets importants de la part d'organismes tels Téléfilm Canada et les fonds Bell et Vidéotron. La Direction des nouveaux médias a défini des procédures, des normes et des exigences, pour s'assurer que tous les sites Internet remplissent la mission de Télé-Québec et offrent une expérience enrichissante aux internautes.

Un bel exemple du résultat de cette nouvelle approche est le site Internet *Vidéaste recherché•e* qui présente les œuvres de jeunes vidéastes de toutes les régions du Québec, répondant ainsi à deux éléments essentiels de la mission de Télé-Québec, soit d'assurer une place à la relève et de refléter les réalités régionales.

Pour les jeunes, des activités interactives alliant divertissement et objectifs pédagogiques ont été développées, en relation avec des émissions de télévision. Parmi celles-ci, *La ligue nationale Banzaï!* qui a introduit des jeux en ligne avant-gardistes développés au Québec, et les jeux aux animations tridimensionnelles charmantes et captivantes de *La collection des contes classiques*.

Au total, une vingtaine d'émissions diffusées par Télé-Québec disposent d'un site Internet. Le site le plus populaire est celui de *À la di Stasio*, qui attire mensuellement de 80 000 à 100 000 visiteurs différents. Vient ensuite celui de *Ramdam* dont le nombre de visiteurs différents par mois varie entre 20 000 et 30 000.

Au cours de l'année, l'équipe des nouveaux médias a également développé le concept du nouveau site Internet de Télé-Québec. Produite en collaboration avec la Direction générale des communications et différentes autres ressources internes et du secteur privé, la nouvelle version de telequebec.tv sera officiellement lancée en septembre 2004.

La Direction des nouveaux médias a également le mandat de soutenir les efforts des Services éducatifs de Télé-Québec, en particulier l'évolution des deux sites Internet les plus utilisés par les enseignants du primaire et du secondaire au Québec : *Carrefour éducation* et *La collection de vidéos éducatives*. Cette collection demeure un précieux outil de prolongement de la programmation, en offrant au milieu de l'éducation plus de 2 500 documents vidéo dont la moitié est issue de la programmation de Télé-Québec. Toujours en progression, le nombre de visiteurs différents par mois est en moyenne de 16 000, ce qui peut représenter des usagers réels en quantité bien supérieure, étant donné que la notion de visiteur différent correspond en fait à des adresses IP différentes. Or, en milieu scolaire, d'où proviennent la majorité des internautes, une même adresse est partagée par plusieurs utilisateurs.

En 2003, un projet en particulier a retenu l'attention des enseignants : *La ligne de temps interactive* reliée à la télésérie *Simonne et Chartrand*. En utilisant les guides pédagogiques de Télé-Québec, les enseignants ont accès à un cours dynamique d'histoire du Québec, qui éveille l'intérêt des étudiants et les incite à poursuivre leurs recherches sur des thèmes tels la Révolution tranquille et les événements d'octobre 1970.

Au cours de la prochaine année, l'équipe multidisciplinaire des nouveaux médias travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes de l'éducation de Télé-Québec, pour développer la prochaine génération de services aux professionnels de l'éducation. Ce projet d'envergure consolidera encore davantage la position de chef de file mondial des Services éducatifs de Télé-Québec.

Activités régionales

Fidèle à son mandat, Télé-Québec est présente sur tout le territoire québécois avec une infrastructure régionale comptant neuf bureaux. Une équipe en poste à Montréal en assure la coordination. Les bureaux sont situés dans les régions suivantes : Abitibi—Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Mauricie—Centre-du-Québec, Outaouais, Saguenay—Lac-Saint-Jean et Québec. Les bureaux régionaux comptent 29 employés permanents auxquels s'ajoutent, selon les besoins, artistes et artisans. Le budget de fonctionnement de l'ensemble des bureaux régionaux se chiffre à tout près de 3 millions de dollars pour l'exercice financier 2003-2004. À ce montant, on doit ajouter 600 000 $, soit les coûts des émissions produites par les producteurs privés des régions, ainsi qu'un montant de 1 500 000 $, qui correspond aux frais directs engagés par Télé-Québec pour la production de ses émissions internes régionales et, enfin, un montant de 1 500 000 $, soit la somme investie en publicité, promotion et relations publiques et de presse dans les régions.

Encore cette année, la participation régionale à la programmation s'est effectuée de manière substantielle, grâce à la collaboration des bureaux de Québec et des autres régions, que ce soit par des émissions produites en région ou par leur coopération à la production d'émissions depuis Montréal. Ainsi, le bureau de Québec, avec le concours des autres bureaux régionaux, a produit *1045, rue des Parlementaires* et *Vidéaste recherché•e* ainsi que les capsules *Culture éclair*. De plus, la *Dictée des Amériques* a été produite et transmise depuis Québec. Les bureaux régionaux ont aussi participé à la production d'émissions nationales, particulièrement *La poudre d'escampette*, *Diabolo menthe*, *Cultivé et bien élevé* et *La grande virée* — qui visait à enrichir la présence des régions à l'écran — avec, aussi, plusieurs apports ponctuels à *Banzaï!*, *Le Septième*, *Les francs-tireurs* et *À la di Stasio*. Ils ont aussi produit la série *Visite libre*, dans le cadre de l'entente liant ARTV et Télé-Québec à titre d'actionnaire.



Les bureaux régionaux ont également apporté leur soutien à des productions régionales telles que *L'histoire du sapin de Noël*, *Mission baleines franches : les survivants de l'histoire*, *Les accros de l'anachronisme*, *Le pigeon*, *Deux mille fois par jour* et *Francophonies d'Amérique*.

Par leur apport à la production, les bureaux régionaux contribuent au développement d'une main-d'œuvre régionale qualifiée et procurent une vitrine nationale exceptionnelle à différentes personnalités de leur milieu. À titre d'exemple, le bureau régional du Bas-Saint-Laurent a permis cette année que trente artistes de cette région bénéficient d'un reportage dans l'émission *Diabolo menthe*. Par le biais de cette émission, mais aussi de *Belle et Bum*, Télé-Québec accorde une place de choix aux artistes de la relève en région.

Les bureaux régionaux participent également à la production des capsules de *Culture éclair*, à raison d'environ 700 par année, dont les coûts de production et de diffusion sont estimés à près de 2,7 millions de dollars. Plus de 70 % de ces capsules sont consacrées à la promotion d'activités culturelles régionales et, aussi, dans la capitale nationale. Chaque capsule est diffusée par Télé-Québec de huit à dix fois.

Un autre bel exemple de partenariat qui témoigne de l'importance de Télé-Québec comme acteur culturel de premier plan dans notre société, en plus de concrétiser son soutien aux jeunes créateurs, c'est sa contribution dans *Vidéaste recherché•e*. En effet, Télé-Québec s'est associée à la 13e édition de ce concours de premières œuvres, ouvert aux vidéastes de toutes les régions du Québec. Quatre prix Télé-Québec, assortis chacun d'une bourse de 1000 $, ont été remis aux gagnants désignés par le jury du concours, dans les catégories de la fiction, du documentaire, de l'animation et des nouvelles images. Comme par le passé, Télé-Québec a diffusé, au printemps 2004, les meilleures bandes vidéo en compétition, dans une série originale de neuf demi-heures, dont la réalisation a été confiée à Geneviève Allard, lauréate du concours *Vidéaste recherché•e* en novembre 2000, dans la catégorie vidéo expérimentale.

TÉLÉ-QUÉBEC : PARTIE PRENANTE DES INITIATIVES RÉGIONALES

Grâce à la collaboration étroite de ses neuf coordonnateurs régionaux avec le milieu culturel, Télé-Québec maintient des relations privilégiées avec les différentes instances régionales. Les coordonnateurs participent activement au développement et aux initiatives de leur région, tout en consolidant ou créant des accords de partenariat avec les grands acteurs de la scène culturelle, partout sur le territoire québécois. Ces partenariats peuvent prendre différentes formes; il peut s'agir d'un soutien financier, en échange de visibilité, ou encore d'offrir gratuitement des services techniques aux organismes culturels sans but lucratif, pour la production de documents vidéo ou de messages publicitaires. Le réseau national offre, quant à lui, du temps d'antenne à ses principaux partenaires, pour la diffusion de publicité.

Dans le cadre de ces partenariats, Télé-Québec a notamment participé de façon très active aux différents salons du livre, aux principaux festivals de films ainsi qu'à différentes autres manifestations culturelles. Voici une liste non exhaustive de différents partenariats auxquels les bureaux régionaux de Télé-Québec ont souscrit, au cours de la dernière année.

- Dans la région de l'**Abitibi—Témiscamingue**, Télé-Québec était présente au salon du livre où elle a notamment remis le Prix littéraire jeunesse Télé-Québec. De plus, c'est grâce à l'émission *Diabolo menthe*, qui était diffusée en direct du Théâtre du cuivre, au cœur du Festival du cinéma international en Abitibi—Témiscamingue, que ce festival fut couvert pour l'ensemble des Québécois. Le bureau s'est également associé à la Biennale internationale de l'art miniature de Ville-Marie, à la Cité de l'or et au Musée régional des mines de Malartic, en coproduisant un cédérom interactif sur le domaine minier, et au Conservatoire de musique du Québec à Val-d'Or.

- Dans la région du **Bas-Saint-Laurent**, Télé-Québec s'est de nouveau associée au Carrousel international du film de Rimouski, le plus ancien festival canadien de cinéma international pour la jeunesse, ainsi qu'au Carrousel en tournée. Télé-Québec apporte également son soutien, depuis 2000, au Tremplin de Dégelis, qui réunit de nouveaux talents qui désirent percer sur la scène artistique en qualité d'auteurs, compositeurs et interprètes, en chanson et en humour. Outre sa contribution financière et la remise du prix Télé-Québec, la Société a produit et diffusé gratuitement un message publicitaire ainsi que des capsules *Culture éclair* promouvant l'activité. Elle a également offert aux lauréats un enregistrement vidéo professionnel de leur numéro lors de la grande finale. Pour une deuxième année, Télé-Québec a offert un soutien financier au musée régional de Rimouski, dans le cadre de son Programme d'enrichissement en arts plastiques.

- Dans la région de la **Côte-Nord**, Télé-Québec a participé financièrement au Festival Cinoche de Baie-Comeau, en plus d'animer un séminaire sur l'évaluation de la scénarisation, la réalisation, l'interprétation, la photographie et la trame sonore. Cette dernière activité a également été présentée au Cinéma-7 de Sept-Îles. Télé-Québec était aussi partenaire de la 20e édition du Festival de la chanson de Tadoussac. En plus de la scène Télé-Québec, le télédiffuseur a profité de son réseau pour diffuser la publicité de ce festival, réalisée par le bureau régional de la Côte-Nord. Enfin, Télé-Québec a également fourni, au Centre d'interprétation Le bord du cap de Natashquan, des documents d'archives pour des activités d'éducation et d'information.

- En **Estrie**, Télé-Québec s'est faite partenaire de la 1re édition des Correspondances d'Eastman, qui a obtenu un franc succès. Sa participation s'est concrétisée par la production d'un document vidéo promotionnel qui a permis aux instigateurs de cette activité de solliciter de nouveaux partenaires. Télé-Québec s'est également associée à l'activité patrimoniale Les seigneuriales et au Théâtre des petites lanternes, sans oublier sa participation à la 25e édition du Salon du livre de l'Estrie où elle a organisé une projection, en avant-première, d'un épisode de la série *Simonne et Chartrand*, en présence du réalisateur Alain Chartrand, de la scénariste Diane Cailhier et de la comédienne Geneviève Rioux.

- Dans la région de la **Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine**, le bureau régional a participé au premier Gala culturel gaspésien où deux artistes de la région ont remporté, ex æquo, le prix Émergence Télé-Québec assorti d'une bourse de 1000 $. Pour souligner le 20e anniversaire du Festival en chanson de Petite-Vallée, Télé-Québec a organisé une grande fête familiale et présenté, pour l'occasion, une projection au public de l'endroit, en avant-première, du documentaire *P'tite Vallée pour une chanson*. D'autre part, la Soirée Télé-Québec, dans le cadre de l'activité cinématographique Cinéma Prise 10, fut l'occasion, pour la Société, de présenter quelques-unes de ses productions régionales au grand public. Dans le cadre de ses activités de soutien à la communauté, le bureau régional a également offert, aux élèves du programme Arts, lettres et médias du cégep de la Gaspésie, une expérience professionnelle en montage, d'une durée de douze jours, avec son équipement technique.

- En **Mauricie**, Télé-Québec a manifesté sa présence, avec éclat et intérêt, au Salon du livre de Trois-Rivières, alors que les francs-tireurs Benoit Dutrizac et Richard Martineau étaient animateurs d'un débat et que l'auteur jeunesse préféré du public se voyait décerner le Prix Télé-Québec. La Société a également apporté son soutien au Festival production tout court de Victoriaville, tout comme au Festi-Art de La Tuque, au Festival annuel d'innovation théâtrale de L'Assomption et Kino Trois-Rivières.

- Le bureau régional de Télé-Québec en **Outaouais** s'est notamment associé au Festival du film de l'Outaouais, au Rendez-vous international de la bédé de Gatineau, au Théâtre lyrique de Hull, à Musiqu'en Nous et à L'Outaouais en fête; sans oublier que Télé-Québec était dignement représentée lors de différentes activités du 25e Salon du livre de l'Outaouais, avec la participation de quatre comédiens de *Ramdam*, du quatuor d'animateurs de *Banzaï!* et du franc-tireur Benoit Dutrizac.

- Plusieurs partenariats ont animé le bureau de **Québec** au cours de la dernière année. Télé-Québec a notamment réitéré son soutien au Festival images du nouveau monde, en offrant, pour la quatrième année consécutive, une bourse de 3 000 $ au gagnant du Prix Tempête pour le meilleur court métrage. À l'occasion du Festival de cinéma des trois Amériques, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et Télé-Québec ont organisé, conjointement, un atelier sur la scénarisation de courts métrages de fiction à l'intention des scénaristes, réalisateurs et producteurs. Parmi les autres partenariats, mentionnons la création d'une scène Télé-Québec dédiée à la musique québécoise et à la Ligue nationale d'improvisation musicale de Québec au Festival d'été de Québec, la commandite financière et technique au Festival vitesse lumière dédié aux films vidéo québécois fantastiques et de fiction, et le tournage d'un document vidéo sur les femmes violentes, pour l'organisme Vidéo femmes.

- Dans la région du **Saguenay—Lac-Saint-Jean**, Télé-Québec était un partenaire de premier plan du festival Regard sur le court métrage au Saguenay, considéré comme le plus grand festival québécois consacré exclusivement au court métrage. *Le Septième* et *Diabolo menthe* ont notamment consacré une partie de leur temps d'antenne à ce rendez-vous, tandis que le bureau régional offrait une assistance technique. Télé-Québec était également présente au Salon des ados du Saguenay—Lac-Saint-Jean, avec la participation de quelques comédiens de *Ramdam*, en plus de participer à la 39e édition du Salon du livre où Télé-Québec a produit un document vidéo pour rendre hommage au psychanalyste Guy Corneau. Le Théâtre La Rubrique, Vision 2025 et le Gala des Alfreds, organisé par les étudiants en art et technologies des médias du cégep de Jonquière, ont également reçu le soutien de Télé-Québec.

TÉLÉ-QUÉBEC : AU CŒUR DE L'ACTION

Télé-Québec s'est également associée à un grand nombre d'activités qui se sont tenues sur le territoire montréalais. Parmi celles-ci, mentionnons sa participation au Festival international du film pour enfants de Montréal (pour une quatrième année consécutive), au prestigieux Festival international du film sur l'art dont plusieurs films en compétition ont été diffusés sur ses ondes, et au Festival des films du monde où Télé-Québec, en devançant le début de la nouvelle saison du magazine *Le Septième*, a présenté une émission spéciale couvrant les activités du FFM et conclu une importante entente d'échange de services. Télé-Québec a aussi réitéré sa participation au Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal, en contribuant, avec la SODEC, à la cinquième édition de Cours écrire ton court… Comme l'année dernière, Télé-Québec offre la licence de diffusion au projet gagnant qui recevait cette année une bourse de 50 000 $ de la part de la SODEC.



En tant que diffuseur de documentaires de premier plan, Télé-Québec s'est tout naturellement associée, encore cette année, aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal. Le Salon Télé-Québec, un emplacement des plus accueillants situé à la Cinémathèque québécoise, servait de lieu de rassemblement pour les cinéastes, producteurs, diffuseurs ainsi que pour le grand public. Télé-Québec était également partenaire des Rendez-vous du cinéma québécois où l'animatrice du magazine *Le Septième*, Catherine Perrin, a présenté quatre de nos plus beaux films québécois.

Communications et marketing

MARKETING

Véritable exploit dans le contexte actuel où les revenus publicitaires de tous les diffuseurs se voient fragmentés par l'augmentation du nombre de chaînes et où la convergence attire les plus importants annonceurs, les revenus publicitaires de Télé-Québec ont réussi à dépasser l'objectif que s'était fixé la Direction des commandites et des ventes, soit 7 millions de dollars. La fermeture de l'exercice financier 2003-2004 indique que les ventes réalisées par cette équipe se chiffraient à 7 045 000 $. Au cours des cinq dernières années, les revenus publicitaires de Télé-Québec ont été en constante progression : de 2 216 573 $ qu'ils étaient en 1998-1999, ils doublaient en 2001-2002, tandis que, l'année dernière, les ventes dans ce secteur rapportaient 6 567 756 $. Les résultats de cette année représentent une hausse de 6 % par rapport aux ventes réalisées durant l'année financière 2002-2003.

RELATIONS DE PRESSE

Télé-Québec a été particulièrement proactive dans ses relations avec les médias au cours de la dernière année. Elle a en effet organisé près d'une trentaine d'activités de presse, à Montréal et en région, en plus d'assurer un suivi régulier auprès des journalistes intéressés par la programmation de Télé-Québec, par l'envoi de vidéocassettes chaque semaine. Des séries comme *Simonne et Chartrand*, *La grande virée*, *Belle et Bum* et *24 heures chrono* ou, encore, des documentaires comme *Le destin tordu des Hilton* et *L'otage* ont notamment reçu une importante couverture de presse. Télé-Québec s'est également démarquée, dans ses relations avec les médias, en invitant les journalistes des médias régionaux à assister au lancement national de sa programmation, où ses animateurs et les principaux comédiens de ses téléséries ont eux-mêmes présenté les émissions dans lesquelles ils allaient évoluer lors de la nouvelle saison. Plus d'une quarantaine de journalistes ont accepté cette invitation avec plaisir.

RELATIONS PUBLIQUES

Toujours à la recherche de nouveaux véhicules pour promouvoir sa programmation auprès du public, Télé-Québec lançait, à l'automne 2003, un tout nouveau magazine faisant la promotion de sa programmation. Le site Internet de Télé-Québec et son service d'*infocourriel* constituaient également d'autres façons de faire connaître sa programmation à un plus large public.

Selon le septième sondage annuel de la firme Léger Marketing, publié dans la revue Commerce du mois de mars 2004, 74 % des Québécois disent aimer Télé-Québec. Selon ce même sondage, Télé-Québec se situe au 3e rang des entreprises de télécommunication les plus admirées, devant Astral, TQS, Vidéotron et Cogeco. De nombreux téléspectateurs témoignent d'ailleurs, chaque semaine, de leur intérêt pour leur chaîne publique.

« Télé-Québec est, et de très loin, la meilleure chaîne publique [...] Je suis un consommateur assidu et satisfait de Télé-Québec. Je n'y travaille pas, je ne connais personne qui y travaille. Je veux d'une télévision qui présente des films primés dans différents festivals, je veux d'une télévision qui ne craint pas de présenter des documentaires de toutes origines [...] »

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Avec ses publicités percutantes et invitantes sous le thème de *Télé-Québec, ça change de la télé*, Télé-Québec a été omniprésente, au cours de la saison 2003-2004, dans les grands médias imprimés nationaux et régionaux (*La Presse*, *Le Soleil*, *La Tribune*, *Le Nouvelliste*, *Le Droit*, *Le Quotidien*, *La Voix de l'Est* et *Le Devoir*), dans certains téléhoraires et hebdos culturels ainsi que dans quelques magazines ciblés. En plus des *autopromotions* sur ses ondes, une vaste campagne radiophonique, à Montréal et à Québec ainsi que dans les radios communautaires de toutes les régions du Québec, complétait ce plan médias. Une grille éclectique et divertissante et une communication dynamique et harmonisée permettent à Télé-Québec d'imposer sa personnalité unique. Bref, une campagne magistrale qui a mis en valeur les émissions phares de la programmation 2003-2004 de Télé-Québec, comme en font foi les cotes d'écoute à la hausse au cours du printemps 2004.

Partenariats

AU QUÉBEC

Dans le cadre de son partenariat avec le ministère de l'Éducation du Québec, Télé-Québec a poursuivi l'expérimentation d'un système de distribution de documents vidéo éducatifs aux écoles par téléchargement sur large bande. Les résultats du projet pilote seront publiés en juin 2004. De plus, pour la cinquième année consécutive, Télé-Québec a produit l'émission de la remise des *Prix Essor* décernés par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications, qui soulignent des initiatives d'enseignants et de responsables scolaires qui conçoivent des projets artistiques et culturels avec leurs élèves du primaire et du secondaire.

Conformément à l'entente qui les lie, Télé-Québec a reçu une subvention du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, pour sa participation à la série pour enfants *Cornemuse*.

Une entente est également intervenue entre Télé-Québec et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, pour la promotion de la *Semaine québécoise des rencontres interculturelles*. Cette même entente permet à Télé-Québec de collaborer au concours *Jeunes scénaristes* destiné aux élèves de quatrième et cinquième secondaire, sur le thème *Venir d'ici ou d'ailleurs, quelle différence?*. Les capsules produites à partir des scénarios gagnants seront diffusées à son antenne, durant l'automne 2004.

Dans le cadre du protocole d'entente conclu par les deux organismes, Télé-Québec et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ont mené des activités conjointes, pour le soutien et la promotion du cinéma québécois, longs et courts métrages, en fiction et en documentaire. Télé-Québec a également contribué à la mise sur pied d'ateliers de scénarisation organisés en région par la SODEC, et qui ont remporté un vif succès.

Télé-Québec poursuit sa collaboration avec la Société des musées québécois dont elle héberge le site Internet et pour qui elle a conçu un *infocourriel*.

Partenaire du consortium *Allô prof* depuis sa création en 1996, Télé-Québec a défini sa collaboration dans un protocole d'entente. Cette entente prévoit notamment que Télé-Québec fournit à *Allô prof* des locaux, de l'équipement et des services techniques. Télé-Québec fait également la promotion, à son antenne et sur son site Internet, de la *Semaine québécoise des adultes en formation* organisée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

À titre d'actionnaire de ARTV, Télé-Québec a produit, au cours de la dernière année, la série *Visite libre*. Réalisée par les équipes régionales de Télé-Québec, l'émission fait découvrir l'architecture et l'aménagement de résidences privées dans diverses régions du Québec. Télé-Québec siège également au conseil d'administration de TV5 Québec-Canada.

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

À titre de mandataire du gouvernement du Québec, Télé-Québec est actionnaire de TV5 Monde, membre du conseil d'administration et du comité de programmes. En collaboration avec Radio-Canada, les deux chaînes publiques ont élaboré une stratégie qui vise à augmenter la visibilité du cinéma, de la fiction et du documentaire québécois, par leur diffusion sur les ondes de TV5 Monde.

Dans le cadre de ses activités, en association avec les télévisions francophones, Télé-Québec a participé à la série *Aux p'tits bonheurs*, constituée de courts reportages réalisés par les télévisions membres de la Communauté des télévisions francophones (CTF), et participé aux diverses instances et activités du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF).

De plus, pour la troisième et dernière année de son mandat, Télé-Québec a participé à la sélection des projets admissibles au Fonds francophone d'aide à la production audiovisuelle du Sud, géré conjointement par le CIRTEF et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). En trois ans, 525 projets ont été analysés. De ce nombre, 174 ont reçu un soutien financier.

Administration

Pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2004, la Société a réalisé un résultat net excédentaire de l'ordre de 650 044 $, incluant un gain extraordinaire de 625 759 $. Les revenus totaux sont demeurés stables à 78 millions de dollars. Au chapitre des revenus, les subventions du gouvernement du Québec ont diminué de près de 3 %, soit 1,8 million de dollars et se chiffrent donc à 63 millions de dollars. Les recettes publicitaires ont pour leur part augmenté de 6 %, pour atteindre 7 millions de dollars.

Quant aux dépenses d'exploitation de la Société, elles se chiffrent à 77,4 millions de dollars comparativement à 81 millions l'an dernier, soit une diminution de 3,6 millions ou 5 %. Cette variation s'explique par une diminution de 5 millions de dollars pour la grille de programmes dont 2,5 millions en productions autonomes et 2,6 millions en productions extérieures, une hausse de 400 000 $ des dépenses pour la promotion, la publicité et les relations de presse ainsi que par l'accroissement, de l'ordre de 1 million de dollars, des coûts reliés à la main-d'œuvre; lequel s'explique, en grande partie, par une indexation salariale de 2 %, conformément aux clauses de parité — avec la fonction publique — prévues dans les conventions collectives.

L'excédent, en date du 31 mars 2004, se chiffre à 9,1 millions de dollars, comparativement à 8,5 millions de dollars l'an dernier. Cette augmentation est attribuable à l'excédent des recettes sur les dépenses de l'ordre de 650 044 $, réalisé au cours de l'exercice.

Quant aux faits saillants du bilan, notons, à l'actif, une diminution de 1,8 million de dollars pour les droits de télédiffusion et de distribution, un accroissement de la subvention à recevoir du gouvernement du Québec, qui représente les engagements relatifs aux immobilisations et à leur maintien, ainsi qu'une diminution de 2,2 millions de dollars des immobilisations, compte tenu du peu d'acquisitions faites cette année. Le passif, quant à lui, présente une diminution des emprunts temporaires, qui s'explique par le transfert de l'emprunt à court terme à un emprunt à long terme de 5 millions de dollars.

ACTIVITÉS RÉGIONALES ET INVESTISSEMENT AU SEIN DU MILIEU DE LA PRODUCTION INDÉPENDANTE AU QUÉBEC

Conformément à son mandat, Télé-Québec est présente dans les principales régions du Québec. Le coût des activités de la Société dans les régions est évalué à plus de 5,1 millions de dollars, pour l'exercice financier 2003-2004. De plus, dans le cadre de ses activités, la Société conclut annuellement plusieurs partenariats avec le milieu télévisuel, notamment avec les maisons de production privées. Celles-ci produisent pour Télé-Québec des émissions de grande qualité. Ainsi, au cours de l'année 2003-2004, la Société a participé à 52 productions extérieures, investissant plus de 19 millions de dollars dans le secteur de la production indépendante québécoise. Cet investissement a généré des retombées de l'ordre de plus de 51 millions de dollars en devis de production, correspondant à plus de 282 heures de productions originales.

États financiers

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

Table des matières

Rapport de la direction	31
Rapport du vérificateur	32
Revenus et dépenses et excédent	33
Bilan	34
Flux de trésorerie	36
Notes complémentaires	37

Rapport de la direction

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente directrice-générale,

Paule Beaugrand-Champagne

La directrice générale de
l'administration et des finances,

Michèle Parent

Montréal, le 4 juin 2004

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 mars 2004, l'état des revenus et dépenses et de l'excédent ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,

Doris Paradis

Doris Paradis, FCA

Québec, le 4 juin 2004

TÉLÉ-QUÉBEC

Revenus et dépenses et excédent

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	59 335 300 $	59 701 200 $
Remboursement de la dette à long terme	723 521	1 257 125
Virement de subventions reportées (note 13)	1 126 997	1 294 870
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	1 301 267	1 901 565
Autres	470 306	613 447
	62 957 391	64 768 207
Ventes, services et autres revenus	14 426 340	13 225 422
	77 383 731	77 993 629
DÉPENSES (note 3)		
Programmation	38 716 540	44 095 469
Production et technologie	13 031 779	12 948 291
Administration	12 970 769	12 390 814
Marketing et communications	6 128 904	5 119 908
Développement institutionnel	2 445 630	2 121 951
Amortissement des immobilisations	3 856 236	3 952 720
Frais financiers - net (note 4)	234 547	216 685
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(24 959)	154 915
	77 359 446	81 000 753
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT ÉLÉMENT EXTRAORDINAIRE	24 285	(3 007 124)
Gain résultant d'une réclamation d'assurance (note 5)	625 759	-
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	650 044	(3 007 124)
EXCÉDENT DU DÉBUT	8 474 547	11 481 671
EXCÉDENT À LA FIN	9 124 591 $	8 474 547 $

TÉLÉ-QUÉBEC

Bilan

AU 31 MARS 2004

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	4 814 957 $	5 131 466 $
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	3 053 545	998 652
Émissions réalisées et en cours de production	1 461 356	1 000 267
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	29 495 066	31 287 278
Fournitures techniques et de production	412 325	445 449
Frais payés d'avance	244 108	257 155
	39 481 357	39 120 267
Placements à long terme (note 7)	2 629 886	2 604 927
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	12 858 596	13 329 250
Immobilisations (note 8)	15 929 962	18 121 802
	70 899 801 $	73 176 246 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TÉLÉ-QUÉBEC

Bilan

AU 31 MARS 2004

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	1 446 628 $	473 874 $
Emprunts temporaires (note 9)	14 040 214	18 471 252
Créditeurs et frais courus (note 10)	10 688 670	11 180 404
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	10 467 624	13 826 610
Versements sur la dette à long terme (note 11)	1 781 524	1 278 000
Revenus reportés (note 13)	2 177 918	1 396 241
	40 602 578	46 626 381
Dette à long terme (note 11)	14 854 192	11 600 470
Avance du gouvernement du Québec (note 12)	2 750 000	2 750 000
Revenus reportés (note 13)	3 568 440	3 724 848
	61 775 210	64 701 699
EXCÉDENT	9 124 591	8 474 547
	70 899 801 $	73 176 246 $
ENGAGEMENTS (NOTE 15)		

TÉLÉ-QUÉBEC

Flux de trésorerie

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses avant élément extraordinaire	24 285 $	(3 007 124) $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	3 856 236	3 952 720
Virement des revenus reportés	(1 552 649)	1 582 152
Perte (gain) sur aliénation d'immobilisations	17 633	(51 131)
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(24 959)	154 915
	2 320 546	2 631 532
Variations des éléments hors caisse liées à l'exploitation (note 14)	(2 033 892)	4 315 921
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	286 654	6 947 453
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	470 654	(3 893 417)
Emprunt auprès du Fonds de financement	(3 942 038)	4 332 252
Dette à long terme	5 035 246	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 278 000)	(1 811 604)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités de financement	285 862	(1 372 769)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissement dans un placement de portefeuille	-	(9 842)
Acquisitions d'immobilisations	(1 765 096)	(4 614 319)
Produit d'aliénation d'immobilisations	83 067	42 835
Gain résultant d'une réclamation d'assurance	625 759	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(1 056 270)	(4 581 326)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(483 754)	993 358
INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	(14 612 874)	(15 606 232)
INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 14)	(15 096 628) $	(14 612 874) $

TÉLÉ-QUÉBEC

Notes complémentaires

31 MARS 2004

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Télé-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Constatation des subventions
Les subventions sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel Télé-Québec a obtenu le financement ou a réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Émissions réalisées et en cours de production
Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures
Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

50 % pour la première diffusion;
30 % pour la deuxième diffusion;
20 % pour la troisième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Fournitures techniques et de production
Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Placements à long terme
L'investissement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement de portefeuille est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Logiciel informatique	3 ans
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67 %
Ameublement et agencement	6,67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

Espèces et quasi-espèces
La politique de Télé-Québec consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les emprunts auprès d'institutions financières contractés pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Régimes de retraite
La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	2004	2003
Traitements et charges sociales	27 768 386 $	28 016 864 $
Services de transport et de communication	4 232 926	3 711 551
Services professionnels, administratifs et autres	4 594 979	4 649 188
Loyers	6 854 118	6 789 279
Fournitures et approvisionnements	2 235 052	2 406 476
Droits de télédiffusion et de distribution	25 983 877	28 586 121
Amortissement des immobilisations	3 856 236	3 952 720
Frais directs productions autonomes	1 836 370	2 498 801
Frais directs prestations de services	95 394	44 689
Frais financiers	234 547	216 685
Radiation de créances	14 722	-
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(24 959)	154 915
Perte sur aliénation d'immobilisations	22 701	-
	77 704 349	81 027 289
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures - variation de l'exercice	(344 903)	(26 536)
	77 359 446 $	81 000 753 $

4. FRAIS FINANCIERS - NET

	2004	2003
Intérêts sur la dette à long terme	1 008 774 $	1 075 392 $
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	233 963	216 144
Intérêts sur emprunts auprès du Fonds de financement	141 606	28 582
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur la dette à court terme	(141 022)	(28 582)
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur la dette à long terme	(1 008 774)	(1 074 851)
	234 547 $	216 685 $

5. SINISTRE AU MONT-CARMEL

Gain résultant d'une réclamation d'assurance.

Le 22 avril 2001, un avion est entré en collision avec la tour de télécommunication du Mont-Carmel. Les installations de Télé-Québec, locataire d'un espace sur la tour, ont été détruites. Les frais encourus suite à cet accident sont couverts par une police d'assurance.

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus et au remboursement du capital payables au cours du prochain exercice sur la dette à long terme ainsi qu'au solde à recevoir sur des subventions liées à des projets spécifiques.

La portion à long terme représente le solde des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, déduction faite des remboursements de capital sur la dette à long terme déjà effectués, et de ceux à faire dans le prochain exercice.

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2004	2003
Investissement dans une société satellite	2 620 044 $	2 595 085 $
Placement de portefeuille	9 842	9 842
	2 629 886 $	2 604 927 $

Investissement dans une société satellite

Télé-Québec détient une participation en actions de 25 % dans une Société dont l'activité principale est de maintenir un service de télévision de langue française axé sur les arts et la culture.

Placement de portefeuille

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans une Société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

8. IMMOBILISATIONS

	2004			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	27 057 796 $	24 343 774 $	2 714 022 $	2 849 206 $
Matériel technique	23 969 877	16 608 664	7 361 213	8 221 313
Ameublement et agencement	1 488 640	971 410	517 230	549 842
Équipement informatique	6 758 122	5 307 917	1 450 205	1 931 201
Matériel roulant	727 566	502 718	224 848	281 763
Améliorations locatives	1 369 552	920 243	449 309	437 262
	61 371 553	48 654 726	12 716 827	14 270 587
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 620 644	3 047 659	1 572 985	1 881 775
Ameublement et agencement	653 332	435 792	217 540	261 215
Améliorations locatives	4 272 508	2 849 898	1 422 610	1 708 225
	9 546 484	6 333 349	3 213 135	3 851 215
	70 918 037 $	54 988 075 $	15 929 962 $	18 121 802 $

9. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2004	2003
Emprunts auprès d'institutions financières (Taux au 31 mars : 4,00 %)	13 650 000 $	14 139 000 $
Emprunts auprès du Fonds de financement (Taux au 31 mars : 2,50 %)	390 214	4 332 252
	14 040 214 $	18 471 252 $

Emprunts auprès d'institutions financières

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 30 septembre auprès d'une institution financière. Au 31 mars 2004, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 $. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptation bancaire.

Emprunts auprès du Fonds de financement

En vertu du programme de maintien des actifs, Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès du Fonds de financement pour effectuer certains travaux et achats d'équipements. Au 31 mars 2004, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 6 000 000 $. Les montants prélevés portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion.

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2004	2003
Fournisseurs et frais courus	4 228 982 $	6 071 623 $
Comptes à payer divers	2 253 207	1 023 560
Traitements et charges sociales à payer	4 206 481	4 085 221
	10 688 670 $	11 180 404 $

11. DETTE À LONG TERME

	2004	2003
Obligation, série 1, 11,25 % remboursables le 25 mai 2008	5 000 000 $	5 000 000 $
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
6,22 % remboursable par versements annuels de 554 479 $ jusqu'au 1er juin 2004 et par un versement de 3 226 374 $ le 1er juin 2005	3 881 353	4 435 833
6,22 % remboursable par versements annuels de 469 106 $ jusqu'au 1er juin 2005	938 211	1 407 317
4,798 % remboursable par versements annuels de 503 525 $ jusqu'au 27 février 2014	5 035 247	-
5,795 % remboursable par versements annuels de 254 415 $ jusqu'au 1er décembre 2010	1 780 905	2 035 320
	16 635 716	12 878 470
Versements échéant en deçà d'un an	1 781 524	1 278 000
	14 854 192 $	11 600 470 $

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2005	1 781 524 $
2006	4 553 920
2007	757 940
2008	757 940
2009	5 757 940

12. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une avance de 2 750 000 $ a été octroyée à Télé-Québec pour son investissement dans une société satellite. Le remboursement de l'avance sera effectué, le cas échéant, à la date de dissolution de la société satellite ou à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi ou au plus tard le 31 décembre 2011. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même le placement de 2 750 000 $, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. Les intérêts courent depuis le déboursement de l'avance et seront payables à compter de l'année où la société satellite débutera la distribution annuelle des bénéfices, jusqu'à concurrence du montant distribué. En vertu de la convention entre actionnaires, aucune distribution de bénéfices n'est autorisée avant le 31 août 2007.

13. REVENUS REPORTÉS

	2004	2003
Subventions du gouvernement du Québec		
Subventions relatives aux immobilisations pour le remboursement de la dette à long terme		
Solde au début	4 770 334 $	1 617 307 $
Revenus reportés de l'exercice	552 104	4 447 897
Virement aux revenus de l'exercice	(1 126 997)	(1 294 870)
Solde à la fin	4 195 441	4 770 334
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	4 578	5 845
Projets spécifiques	1 240 000	-
	5 440 019	4 776 179
Autres revenus de productions extérieures	251 001	295 434
Loyers perçus d'avance	55 338	49 476
	5 746 358	5 121 089
Moins : Portion à court terme		
Subventions du gouvernement du Québec	1 871 579	1 051 331
Autres revenus de productions extérieures	251 001	295 434
Loyers perçus d'avance	55 338	49 476
	2 177 918	1 396 241
	3 568 440 $	3 724 848 $

14. FLUX DE TRÉSORERIE

	2004	2003
Variations des éléments hors caisse liées à l'exploitation		
Variations de débiteurs	316 509 $	(489 148) $
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(2 054 893)	463 059
Variation des émissions réalisées et en cours de production	(461 089)	6 510
Augmentation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	1 792 212	(1 075 998)
Variation des fournitures techniques et de production	33 124	18 116
Variation des frais payés d'avance	13 047	(70 717)
Variation des créditeurs et frais courus	(491 734)	2 967 510
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	(3 358 986)	1 100 348
Variation des revenus reportés	2 177 918	1 396 241
	(2 033 892) $	4 315 921 $

L'insuffisance des espèces et quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprend les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2004	2003
Chèques en circulation moins encaisse	1 446 628 $	473 874 $
Emprunts auprès d'institutions financières	13 650 000	14 139 000
	15 096 628 $	14 612 874 $

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 252 321 $ (2003 : 1 320 667 $).

15. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 15 ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 2004 concernant ces baux s'élève à 6 683 698 $ (2003 : 6 583 042 $).

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2005	5 094 870 $
2006	4 205 298
2007	3 539 998
2008	3 112 200
2009	3 081 262
2010 et subséquemment	29 905 418
	48 939 046 $

16. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Télé-Québec, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 857 277 $ (2003 : 874 951 $). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dette à long terme

Au 31 mars 2004, la juste valeur de la dette à long terme de 16 635 716 $ (2003 : 12 878 470 $) s'établissait à 18 788 110 $ (2003 : 14 948 701 $) compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et taux d'intérêt.

La juste valeur des emprunts temporaires correspond à la valeur comptable de ces titres étant donné leur court délai de renouvellement.

Autres éléments d'actifs et passifs

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et des frais courus équivaut à leur valeur comptable étant donné leur courte période d'échéance.

Placements à long terme

La juste valeur des placements à long terme ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type de placement.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Au 31 mars 2004, la juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 15 912 141 $ (2003 : 14 327 902 $) s'établissait à 17 890 309 $ (2003 : 16 254 313 $).

Avance du gouvernement du Québec

La juste valeur de l'avance du gouvernement du Québec ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'avance.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. ÉCHANGES DE SERVICES

Télé-Québec a comptabilisé au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 588 196 $ (2003 : 959 000 $). Le montant d'échanges de services est établi en fonction de la juste valeur des biens ou services cédés. Dans le cas où seulement la valeur reçue peut être établie plus clairement, celle-ci sert à l'évaluation de l'échange. Ces transactions n'ont pas d'effets significatifs sur les résultats nets des opérations de Télé-Québec.

Publié par la
Direction des relations publiques et de presse

Coordination et rédaction
Nadine Dufour

Révision
Pierre Tardif

Conception graphique,
infographie et mise en page
Jean-Pierre Roy

Tableaux
Service de la recherche et de la planification

Siège social
Télé-Québec
1000, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3L7

Tél. : (514) 521-2424
Téléc. : (514) 873-2601
Numéro sans frais : 1 800 361-4362

Adresse Internet : telequebec.tv
Courriel : info@telequebec.qc.ca

Dépôt légal – 4e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec



© Société de télédiffusion du Québec